

**Intervention de Madame Valérie PECRESSE,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**ECRI 2008
Versailles, le 9 décembre 2008**

Madame et Messieurs les Ministres,

(Annette SCHAVAN, Vlastimil RUZICKA, Ferruccio FAZZIO)

Monsieur le Président d'ESFRI, (Carlo RIZZUTO)

Monsieur le Maire, (François DESMAZIERES)

Monsieur le Vice-président du Conseil Régional, (Marc LIPINSKI)

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureuse d'être parmi vous ce matin pour ouvrir cette conférence européenne sur les infrastructures de recherche.

Après Strasbourg en 2000, Trieste en 2003, Nottingham en 2005 et Hambourg en 2007, où je m'étais rendue à votre invitation, chère Annette SCHAVAN, la Présidence française de l'Union vous souhaite la bienvenue à Versailles pour la conférence ECRI 2008.

Comme les précédentes éditions, je souhaite que cette conférence permette de souligner le rôle majeur des grandes infrastructures de recherche dans la construction d'une Europe de la recherche plus intégrée.

Cette année, le contexte de la conférence de Versailles montre plus que jamais l'urgence d'accélérer la construction de l'Espace européen de la recherche.

Le plan européen de relance économique présenté le 26 novembre dernier par la Commission et le plan de relance annoncé par le Président de la République jeudi dernier à Douai l'ont rappelé : dans ce contexte difficile, il est essentiel de maintenir voire d'accentuer notre effort de recherche et d'innovation.

Au moment où l'économie mondiale s'essouffle, nous devons tous, individuellement dans chacun de nos pays, mais aussi collectivement au niveau européen, favoriser les moteurs de

la reprise économique. Et parmi ces moteurs, nous le savons, il y a la connaissance. C'est tout l'esprit de la stratégie de Lisbonne pour renforcer l'Europe dans la compétition mondiale de l'intelligence. C'est tout l'esprit de la stratégie de la France aujourd'hui qui fait de l'enseignement supérieur et de la recherche une priorité absolue.

Versailles et le plateau de Saclay, au cœur de l'excellence scientifique française, au cœur de la PFUE

Et pour illustrer cette priorité, il n'y avait peut-être pas de meilleur endroit pour organiser cette conférence dans les dernières semaines de la Présidence française.

La conférence ECRI 2008, qui emmènera certains de ses participants visiter les installations scientifiques du plateau de Saclay, se déroule en effet dans un de ces territoires qui portent les ambitions françaises en matière de recherche. Le plateau de Saclay, appelé à devenir l'un des carrefours de la recherche mondiale, rassemble des ressources exceptionnelles : avec des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche classés parmi les meilleurs au monde, avec des entreprises de haute technologie parmi les plus innovantes, il contribue au rayonnement de l'Ile-de-France et de la France tout entière, au niveau européen et mondial.

Ce rayonnement s'appuie aussi sur des ambitions partagées : c'est tout le sens de la démarche des 21 acteurs de la recherche et de l'innovation du plateau de Saclay qui ont signé un projet scientifique commun pour fonder le futur Campus de Saclay, un projet où le dialogue entre étudiants, chercheurs et industriels sera facilité par une proximité sans équivalent aujourd'hui.

La conférence ECRI 2008 se déroule donc dans un territoire qui favorise une « *science au service de la société* », thème qui a guidé nos travaux tout au long de la Présidence française.

Ce thème avait déjà rassemblé, également à Versailles en juillet dernier, les Ministres européens de la recherche. Nous avons alors identifié les principaux défis sociétaux qui se posent à la recherche européenne pour envisager les moyens d'y faire face. Le changement climatique, la crise alimentaire, l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication ou la santé d'une population européenne vieillissante sont autant de défis communs qui imposent aux pays européens d'avancer rapidement dans la construction d'un Espace européen de la recherche qui permette aussi une meilleure coordination des efforts

nationaux de recherche.

Rassembler les chercheurs européens autour d'objectifs communs, supprimer les redondances inutiles, favoriser les synergies possibles, c'est tout l'enjeu des « programmations conjointes » dont le lancement devient possible suite aux décisions prises par les Ministres européens de la recherche, la semaine dernière à Bruxelles.

Ces programmations conjointes sont appelées à devenir des outils déterminants pour l'efficacité de l'Espace européen de la recherche. Un Espace qu'il faudra également doter des moyens de mener une recherche à la pointe de la connaissance.

Les très grandes infrastructures, une coordination européenne indispensable

C'est pourquoi, l'Espace européen de la recherche doit pouvoir s'appuyer sur les infrastructures de recherche qui lui garantissent les moyens d'être au service des citoyens et de la compétitivité de l'Europe.

Comme l'a rappelé le *Livre vert* de la Commission sur l'Espace européen de la recherche, les très grandes infrastructures de recherche sont aujourd'hui indispensables à l'avancée des connaissances pour une science moderne. Cela est vrai dans toutes les disciplines scientifiques: de la physique nucléaire aux sciences biomédicales, des nouvelles technologies énergétiques aux sciences humaines et sociales.

Mais les coûts de construction et d'exploitation de ces très grandes infrastructures sont des obstacles que seule une action concertée entre plusieurs partenaires européens peut surmonter.

C'est précisément cette action commune qu'il faut rendre toujours plus simple et plus rapide. C'est tout le rôle d'ESFRI, le Forum stratégique européen pour les infrastructures de recherche.

Depuis 2006 et la publication de sa première feuille de route ESFRI a montré toute son utilité, et je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ses travaux, à commencer par son Président, le Professeur Carlo RIZZUTO.

En envisageant les besoins de la recherche européenne pour les 20 prochaines années, ESFRI réalise un exercice d'anticipation et de prévision.

Comme l'ont rappelé tous les Ministres européens de la Recherche la semaine dernière au Conseil Compétitivité, cet exercice est essentiel pour disposer d'une vision stratégique des besoins au niveau européen. Mais c'est un exercice qui nécessite que chaque Etat membre établisse également sa propre feuille de route nationale.

La France prépare actuellement la sienne. Elle le fait dans un cadre renouvelé, celui de la Stratégie nationale de recherche et d'innovation, qui permettra d'afficher nos priorités, de mettre en cohérence l'action de tous les acteurs et d'allouer au mieux les financements publics.

C'est l'existence des feuilles de route nationales qui permet d'identifier des priorités communes et d'envisager des participations et des financements communs à des projets européens. C'est ainsi que chaque Etat peut décider de contribuer à réaliser les objectifs proposés par ESFRI.

Depuis la première feuille de route d'ESFRI, de nouveaux besoins européens sont apparus. C'est pourquoi, aux 35 premières grandes installations identifiées en 2006, viennent s'ajouter de nouvelles infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Le Président RIZZUTO nous présentera dans quelques instants la mise à jour de la feuille de route d'ESFRI.

Ces nouvelles infrastructures verront le jour grâce à l'engagement des Etats membres dans leur réalisation : si les fonds structurels ou l'intervention de la Banque européenne d'investissement peuvent y contribuer utilement, le financement des très grandes infrastructures dépend encore fortement des contributions nationales.

La feuille de route ESFRI a pour vertu de favoriser la mutualisation des moyens. Elle est devenue en ce sens un outil indispensable à la réalisation de l'Espace européen de la recherche. Mais il ne faudrait pas que l'exercice conduise à une trop grande concentration géographique de l'implantation des infrastructures.

S'il faut évidemment localiser une grande infrastructure de recherche là où existe une communauté scientifique qui participera à son fonctionnement, l'Espace européen de la recherche doit s'étendre à tout le territoire de l'Union. C'est ainsi que les très grandes infrastructures de recherche contribueront aussi à la réalisation de la « *Vision 2020 de*

l'Espace européen de la recherche » que les Ministres européens de la recherche ont également adoptée la semaine dernière.

*

La « Vision 2020 », c'est finalement un exercice de prospective assez voisin de celui mené par ESFRI pour les très grandes infrastructures de recherche.

Les deux exercices sont même complémentaires. En effet, lorsque les Etats membres décident de faire émerger la cinquième liberté, celle de la connaissance, ils ne font pas moins que de donner tout son sens à la feuille de route ESFRI.

Car la construction commune de très grandes infrastructures de recherche n'est réellement possible que si l'Espace européen de la recherche devient un espace de plus en plus intégré. Par exemple, un Espace au sein duquel la mobilité des chercheurs est réellement valorisée dans leurs carrières, pour aller bien au-delà des 3% de chercheurs qui ont travaillé dans un laboratoire hors de leur pays d'origine. Car c'est uniquement en encourageant la mobilité des chercheurs européens que l'ouverture des très grandes infrastructures à tous les chercheurs européens deviendra vraiment une réalité.

Faire de l'Espace européen de la recherche un espace plus intégré, c'est aussi rendre plus simple l'établissement des grandes infrastructures de recherche grâce à un statut juridique communautaire, une idée initiée par ESFRI. La Présidence française aura permis de trouver un large accord sur les contours de ce futur statut. Mais il reste un point, que la future Présidence tchèque devra régler, cher Vlastimil Růžička : celui d'une exemption automatique de TVA pour les infrastructures de recherche bénéficiant de ce statut. Une exemption qu'au nom de la France, je soutiendrai l'an prochain au Conseil Compétitivité.

L'Espace européen de la recherche a aussi vocation à coopérer avec les autres grandes puissances scientifiques. La « Vision 2020 » le rappelle et l'adoption, la semaine dernière, d'un Partenariat européen pour la coopération scientifique et technologique internationale doit faciliter cette coopération. Les très grandes infrastructures de recherche ont montré la voie : sans coopération internationale, ni ITER, ni le LHC inauguré il y a quelques semaines n'auraient vu le jour. Je suis convaincue qu'une voix internationale encore plus unie de l'Europe de la recherche sera un atout supplémentaire pour faire émerger les projets mondiaux dont l'humanité a besoin.

Mesdames et Messieurs,

Vous le voyez donc, la question des grandes infrastructures de recherche n'a pas été oubliée par la Présidence française. Au contraire, cette question a été au centre de nos travaux, tant pour faire avancer un statut juridique communautaire des infrastructures de recherche ou que pour adopter la « Vision 2020 de l'Espace européen de la recherche ».

C'est pourquoi, je suis très heureuse que la mise à jour de la feuille de route d'ESFRI soit dévoilée à Versailles quelques semaines avant la fin de la Présidence française.

Il s'agit en quelque sorte de la première étape de la réalisation de la « Vision 2020 » et il n'y avait sans doute pas de plus bel encouragement pour que les Ministres européens de la recherche poursuivent leurs efforts et parviennent à faire de l'Europe un espace d'opportunités et de dialogue pour tous les chercheurs.

Je vous remercie.